



人权理事会
第十四届会议
议程项目 1
组织和程序事项

2010年6月3日比利时常驻代表团致联合国人权事务高级专员的函件

请见本函附件* 中比利时在对题为“以色列军队对人道主义救援船队的严重袭击”、文号为 A/HRC/14/L.1 的决议投票后作出的投票说明。

由于技术原因，本说明的内容在关于就该决议采取何种行动的会议结束后才送达在日内瓦的代表团，不幸未能于会场宣读。

请您将本说明作为人权理事会第十四届常会的文件分发。

常任副代表 Hugo Brauwerts (签名)

* 附件仅以来函语文照发。

Annexe

Explication de vote

La délégation belge regrette une fois de plus qu'il n'ait pas été possible d'adopter le texte de cette résolution par consensus, ce qui aurait plus que jamais été nécessaire au sein du Conseil des Droits de l'Homme sur une question aussi grave.

Pour ce motif, la Belgique s'est abstenue, mais elle approuve le principe d'une enquête immédiate, transparente et impartiale. La Belgique souligne que le fait de mener cette enquête est plus important que les discussions sur ses modalités et qu'elle était ouverte au caractère international d'une telle enquête. Face à la gravité de cet événement et les circonstances qui l'entourent, il est indispensable que la Communauté internationale réagisse, comme l'a fait le Conseil de sécurité et, d'ailleurs, également l'UE par la voix de la Haute Représentante pour les affaires étrangères de l'UE, Mme Ashton.

La Belgique se félicite du fait que le Conseil des Droits de l'Homme ait été en mesure d'agir avec rapidité dans ce cas et compte bien que cette approche serve d'exemple dans des cas similaires où l'urgence est requise pour adresser des crises et des graves violations des droits de l'homme.
